

**Profession perpétuelle et consécration religieuse de Sœur Agnès-Marie,  
Ursuline de l'Union Romaine  
A Angers, le 14 juin 2015**

« Au cours de l'eucharistie du dimanche 14 juin, Sœur Agnès-Marie a fait vœux pour toujours de pauvreté, chasteté et obéissance dans la famille religieuse des Ursulines de l'Union Romaine. En réponse à l'appel du Seigneur qui nous a aimés jusqu'à la croix, elle a dit « oui » pour toujours. C'est un « oui » à la Vie.

Unie à Lui, que le Christ-Jésus lui accorde la grâce de partager avec tous cette Vie qu'Il nous donne en plénitude ! »



Assemblée, dans la chapelle Saint Thomas d'Aquin, de l'Université Catholique d'Angers.



Après l'Évangile, à l'appel de son nom, Sœur Agnès-Marie s'est avancée en disant : « Me voici ! »



Dialogue avec le Prêtre qui interroge Sœur Agnès-Marie sur son intention de s'engager à la suite du Christ toute sa vie par les vœux  
de chasteté,  
de pauvreté,  
d'obéissance,  
et de vivre en communauté ursuline.

A chaque question, Sœur Agnès-Marie répond :  
« Oui, je le veux, avec la grâce de Dieu »



Avant de s'engager pour toujours, toute l'assemblée chante la litanie des Saints.

Sœur Agnès-Marie se prosterne, signe de sa petitesse. Elle reconnaît ainsi ne pas pouvoir, par ses propres forces, prendre un tel engagement. Elle attend de Dieu sa propre fidélité. Elle compte sur la prière de l'Eglise de la terre représentée par l'assemblée, et sur la prière des Saints du ciel pour la soutenir et l'accompagner.



Sœur Agnès-Marie prononce ses vœux définitifs.  
La Sœur Provinciale qui est près d'elle, reçoit ses vœux dans l'Institut des Ursulines de l'Union Romaine.

Sœur Agnès-Marie a en main le cierge qui rappelle celui de son baptême.  
La vie religieuse s'enracine dans le sacrement du baptême.



Sœur Agnès-Marie signe son engagement sur l'autel où il restera pendant la célébration de l'Eucharistie : son offrande est unie à celle du Christ.  
Où est l'Epoux est l'épouse...  
C'est toujours au cours de la célébration eucharistique que se vit l'offrande définitive de la consécration religieuse.



Sœur Agnès-Marie se met à genoux pour recevoir la consécration religieuse.  
« ...Et maintenant, Père, nous t'en prions :  
Mets au cœur de ta fille le feu de l'Esprit Saint, pour qu'il rende plus ardent le projet de vie qu'il lui a inspiré.  
Que l'éclatante lumière de son baptême resplendisse en sa vie.  
Que sa consécration fasse grandir son amour pour toi.  
Que rien ne la sépare jamais du Christ son Epoux.  
Qu'elle ait pour l'Eglise, sa Mère, un dévouement sans borne ;  
qu'elle soit pour tous les hommes un signe de l'amour de Dieu et un témoin du Royaume qui vient... »



Sœur Agnès-Marie reçoit l'alliance, signe de son engagement à la suite de Jésus, pour toujours.

« S'il faut une dépossession de soi et un véritable abandon à Dieu pour répondre à son appel, il y a d'abord cet immense amour de Jésus pour vous. Il veut que vous soyez son épouse et c'est tout ! C'est là que tout commence et que tout s'achève. C'est bien en Jésus et par lui que vous porterez du fruit, non le vôtre personnellement, mais celui que Jésus portera en vous et par vous. [...] Porter du fruit, porter la vie de Dieu, l'amour de Dieu, la joie de l'Evangile, dire Jésus, annoncer Jésus, faire aimer Jésus, laisser Jésus chanter en soi pour être l'écho de sa voix, voilà votre vocation d'épouse ! » *Extrait de l'homélie du Père Denis le 14 juin.*